



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

prise en charge des migrants à Ouistreham

Question au Gouvernement n° 396

Texte de la question

PRISE EN CHARGE DES MIGRANTS À OUISTREHAM

M. le président. La parole est à Mme Laurence Dumont, pour le groupe Nouvelle Gauche.

Mme Laurence Dumont. Monsieur le Premier ministre, jeudi dernier, votre majorité, avec la droite et l'aval du ministre de l'intérieur, a voté un texte visant à enfermer et renvoyer plus vite, et en nombre, les demandeurs d'asile, au mépris des droits fondamentaux les plus élémentaires. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Voilà un signe inquiétant, indigne, de votre politique à l'égard des plus vulnérables, qui fuient la guerre, la misère et la famine. Est-ce cette même ligne de conduite qui expliquerait l'inaction de l'État à Ouistreham aujourd'hui ? Depuis des mois, des candidats à l'exil vers l'Angleterre arrivent à Ouistreham, petite commune du Calvados, d'où partent des ferries pour l'Angleterre. Aujourd'hui, ce sont 176 personnes qui errent dans les rues de la commune et qui bénéficient, quand c'est possible, de la générosité de la population et du soutien des associations. Très souvent mineurs, ces jeunes hommes sont livrés au froid, au vent, à la pluie et le risque de retrouver des morts n'est pas exclu. La population est partagée entre la nécessité de leur venir en aide et les difficultés que tant de migrants rassemblés peuvent créer. Des citoyens se réunissent spontanément pour demander que ces personnes soient mises à l'abri, mais la commune seule ne peut y parvenir.

La question est complexe, mais il est de notre devoir, en premier lieu de celui de l'État, de mettre à l'abri ces personnes qui, je le rappelle, sont pour la plupart d'entre elles mineures. Aujourd'hui même, l'État est assigné devant le tribunal administratif de Caen en référé-liberté, pour que les migrants de Ouistreham bénéficient de conditions de vie respectueuses de la dignité humaine. Monsieur le Premier ministre, doit-on en arriver là pour un toit, de l'eau, des toilettes ? Que fait l'État pour assurer un traitement digne de ces personnes...

M. Fabien Di Filippo. Il les renvoie !

Mme Laurence Dumont. ...et pour revoir, avec l'Angleterre, les conditions de gestion de notre frontière ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe NG.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Madame la députée, la situation de Ouistreham est évidemment préoccupante. À partir du moment où nous avons géré avec, je le crois, une certaine efficacité le problème de Calais, puisque nous n'avons pas laissé se reconstituer une jungle, comme c'était le cas sous le précédent gouvernement *(Exclamations sur les bancs du groupe NG.)*...

M. Fabien Di Filippo. Que vous avez soutenu !

M. Pierre Cordier. Arrêtez de cracher dans la soupe !

M. Christian Hutin. Certains semblent ne jamais avoir été socialistes !

M. le président. Mes chers collègues, veuillez écouter le ministre !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...un certain nombre de migrants ont pris la direction de Ouistreham. Si l'on regarde leur origine, on constate que beaucoup sont des « dublinés », c'est-à-dire des personnes dont la demande d'asile a déjà été prise en compte dans un autre pays membre de l'Union européenne. C'est pourquoi l'Assemblée a adopté, le 7 décembre dernier, la proposition de loi permettant une bonne application du régime d'asile européen. De fait, aujourd'hui, en Allemagne, sur les 800 000 personnes qui ont été accueillies, 300 000 se sont vu refuser leur demande d'asile. Évidemment, madame la députée, vous avez voté contre cette proposition de loi, mais si ces personnes venaient toutes à Ouistreham, vous verriez qu'elles seraient confrontées à des conditions autrement difficiles que celles que vous décrivez.

Pour notre part, nous essayons de conjuguer efficacité et générosité.

M. Fabien Di Filippo. C'est raté !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Comme à Calais, nous ferons ce qu'il faut pour que les réfugiés puissent être accueillis et que les autres soient éloignés.

M. Jean-Paul Lecoq. Allez à Ouistreham, vous verrez des gens dans la rue !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. C'est la condition qu'a posée le Président de la République et que le ministre de l'intérieur appliquera. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Fabien Di Filippo. Il ne suffit pas de le dire !

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Dumont](#)

Circonscription : Calvados (2^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 396

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 décembre 2017](#)